



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# TRAVAIL & NUMÉRIQUE

AGISSONS POUR DES TECHNOLOGIES

AU SERVICE DE L'HUMAIN



## BOITE A OUTILS CFDT

### POUR AGIR SUR LE DEPLOIEMENT DU NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (SIA) AU TRAVAIL

En décembre 2023, le Bureau national confédéral a validé les positions de la CFDT sur le numérique et l'intelligence artificielle et décidé la création d'un groupe de travail confédéré ayant pour mission de produire des outils pour l'action syndicale à destination des militant.es CFDT.

Cet outillage va être mis à disposition le 12 décembre sur l'espace ARC et le groupe « Numérique et intelligence artificielle » de l'espace adhérent CFDT.

### LES OUTILS SUR VOTRE ESPACE ARC

- **Document de positionnement de la CFDT sur le numérique au travail**  
> Il rappelle le contexte dans lequel se déploient les outils numériques et d'IA aujourd'hui, et présente les nombreux enjeux associés au déploiement de ces outils (emploi, conditions de travail, sociétaux, environnementaux, protection des droits, partage de la valeur, etc.). Il présente enfin les revendications de la CFDT avec 12 points d'attentions.
- **Lexique et principaux usages des outils numériques et des SIA**  
> Il explique et définit les principales notions utilisées liées au numérique et à l'IA (données, algorithme, management algorithmique, intelligence artificielle générative, etc.) et donne des exemples d'usage des outils numériques dans le travail qui montrent la diversité des activités impactées et des secteurs concernés.
- **Tableau de bord des leviers règlementaires et des outils juridiques à mobiliser sur le numérique et les SIA\***  
> Il répertorie les principaux leviers juridiques qui permettent aux militant.es de discuter, interroger, négocier le déploiement des outils numériques dans le travail. Ces leviers sont notamment issus du code du travail et du RGPD. Ils concernent les droits des élu.es, la protection des données, la santé et la sécurité et les règles qui encadrent les dispositifs de surveillance des salarié.es.



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# TRAVAIL & NUMÉRIQUE

AGISSONS POUR DES TECHNOLOGIES

AU SERVICE DE L'HUMAIN



- **Fiche pratique à destination des représentant.es des agent.es et salarié.es : Comment agir lors du déploiement d'un outil numérique et d'un SIA ?**

> Outil à destination des élu.es des instances, il présente, autour de 6 axes, les questions à poser lors du déploiement d'un outil numérique et d'un SIA :

- sur le système déployé,
- sur les conditions de déploiement,
- sur les conditions d'usage et les impacts sur le travail et l'emploi,
- sur la protection des données personnelles, des droits et libertés,
- sur la sécurité des données et la cybersécurité,
- sur les impacts écologiques et sociétaux.

*Un « registre » de l'outil à renseigner avec les réponses accompagne cette fiche.*

- **La fiche pratique à destination des représentant.es des salarié.es : Comment interroger la stratégie numérique de mon entreprise ?\***

> Cette fiche présente les différents moyens d'interroger et de négocier la stratégie numérique des entreprises, soit dans le cadre des consultations récurrentes, soit dans le cadre de négociations spécifiques au sujet ou non.

- **La fiche pratique à destination des représentant.es des salarié.es : Négocier les transformations numériques\***

> Cette fiche présente les négociations concernées par l'usage du numérique et des SIA, ainsi que les thèmes qui pourraient être intégrés à la négociation d'un accord sur le numérique et les SIA

- **La checklist éthique sur les systèmes algorithmiques au travail**

> Elle répertorie les questions essentielles à se poser pour réfléchir aux exigences éthiques du déploiement des systèmes algorithmiques sur le lieu de travail.

*\*Une adaptation pour les fonctions publiques est prévue*

## DEUX WEBINAIRES DE PRESENTATION

---

Retrouvez-nous pour la présentation confédérale des outils pour les militant.es sur la plateforme [JeParticipe](#) :



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# TRAVAIL & NUMÉRIQUE

AGISSONS POUR DES TECHNOLOGIES

AU SERVICE DE L'HUMAIN



- le 12 décembre de 11h00 à 12h00
- le 9 janvier 2025 de 11h00 à 12h00